

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 2 juillet 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Kossi Eric AHIALEY

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Hervé THIBAUD, M. Grégory BRUNET, Mme Laurence MARTEL, M. Raphaël SULTANA, Mme Marie ANDREANI, Mme Patricia BENZEKRY, Mme Véronique BOUCHER, M. Frédéric RENAUD, M. Michel ARACIL, M. Stéphane GENIN, M. Emmanuel MAILLET, Mme Sandrine CLAUDIN, M. Samir M'HACHI, Mme Odile LEPINASSE, Mme Nadia DJELTI, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, M. Kossi Eric AHIALEY, Mme Alexcia COULY, M. Patrice BADARD, Mme Lucile MOREL, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Aline CONCHONNET, Mme Dalila KAABECHE, Mme Hélène QUINQUETON

Membres ayant donné pouvoir : 6

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Michel CHAVALARD pouvoir à Mme Marie ANDREANI
Mme Muriel NÉMOZ pouvoir à Mme Patricia BENZEKRY
Mme Elodie CHAZELLE pouvoir à M. Kossi Eric AHIALEY
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ

Membres absents: 4

M. René SIMILLION, Mme Lætitia PEPINO, M. Fatih DEMIRAY, M. Hervé LEQUIN

Délibération n°20260624DEL38

VIE DE LA COMMUNE

Parrainage de 4 ceps de vigne dans le cadre du 150ème anniversaire du Vinatier – Psychiatrie universitaire Lyon métropole

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Le Vinatier est le 2ème établissement de psychiatrie en France, 3 000 salariés, 31 000 patients par an et le 3ème parc de la Métropole de Lyon avec ses 73 hectares.

Celui-ci fête cette année ses 150 ans et développe pour cette occasion diverses actions.

La Ville de Bron souhaite s'associer aux temps forts de cette célébration qui s'étendra de juin à décembre 2026 en soutenant le projet de création d'un « jardin des Vignes ».

Ces vignes, qui ont donné leur nom au Vinatier, ont en effet disparues depuis quelques années et l'hôpital souhaite les replanter, dans le cadre de son projet de jardins thérapeutiques. L'inauguration aura lieu le 7 juillet en début d'après-midi.

Il est proposé de soutenir cette action, qui permettra l'achat de mobilier extérieur et de nouvelles plantations, en parrainant 4 ceps de vigne à 250 € le pied, soit un total de 1 000 € à verser en une seule fois cette année uniquement.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le parrainage des 4 ceps de vignes pour les 150 ans du Vinatier par le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 €.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémy BREAUD